



## CENTRE

# Néolux apporte au CEA ses systèmes d'éclairage par LED

**S**écialisée dans les systèmes d'éclairage par LED, Néolux a signé, le 17 juin, un contrat de partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA-Leti) pour la mise au point de nouveaux produits à base « d'intelligence embarquée ». « C'est pour nous une reconnaissance et un grand pas en avant explique Ludovic Labidurie, fondateur et président de cette PME (30 salariés, 3 millions de chiffre d'affaires), car nous allons

consacrer un million d'euros à ce projet qui doit conforter notre développement. »

Créée en 2007, installée entre Blois et Vendôme, Néolux conçoit et installe des systèmes d'éclairage par LED pour le bâtiment, les collectivités et le commerce. Son développement a notamment été porté par deux levées de fonds qui ont apporté 1,3 million d'argent frais, ce qui a notamment permis de structurer l'entreprise: création d'un

laboratoire d'optronique, d'un showroom à Paris, d'une agence à Lyon et d'une activité à l'export en fin d'année. La PME a aussi ouvert un centre de formation pour les architectes et les professionnels de l'éclairage afin d'inscrire la LED dans les marchés publics.

### Un gain de 50% à terme

Ludovic Labidurie mise fortement sur le marché des bâtiments des collectivités locales:

« Un système d'éclairage par LED est plus coûteux en investissement, mais l'amortissement est effectif en trois ans et, au bout de dix ans, le gain est de 50% par rapport à une installation classique. » La PME met aussi la dernière touche à un lampadaire pour l'éclairage public. Néolux avance à marche forcée: en rachetant prochainement deux entreprises, la PME doit doubler son activité à court terme.

■ **Jean-Jacques Talpin**

